

[Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

  @parcoursupinfo

 @parcoursupinfo

   @etudiantgouv

# Le calendrier 2023 en 3 étapes



## Parmi les 21 000 formations dispensant de diplômes reconnus par l'État disponibles via le moteur de recherche de formation :

- **Des formations non sélectives** : les différentes licences (dont les licences « accès santé »), les Parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE) et les parcours d'accès aux études de santé (PASS)
- **Des formations sélectives** : classes prépa, BTS, BUT (Bachelor universitaire de technologie ), formations en soins infirmiers (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (en EFTS), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/ Instituts d'Etudes Politiques, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture, du sport...
- **Des formations en apprentissage**

**Des informations utiles à consulter sur chaque fiche formation** : le taux d'accès, les critères et leur importance, le statut de l'établissement (public/privé), la nature de la formation (sélective /non sélective), les candidats classés en 2022, les frais de scolarité, les débouchés et possibilités de poursuite d'études...

# Focus sur les formations en apprentissage

7 500 formations en apprentissage disponibles, pour l'essentiel en BTS, BUT, pour des mentions complémentaires ou titres professionnels...

**Être étudiant apprenti c'est :**

- Être étudiant et surtout salarié
- Alternier formation pratique chez un employeur et une formation théorique dans un établissement (ex : un centre de formation d'apprentis - CFA)
- Un plus pour trouver du travail en fin de formation et vous insérer durablement

**L'apprenti doit signer un contrat d'apprentissage avec un employeur**

**Les établissements (CFA) accompagnent leurs candidats pour trouver un employeur**

**Date limite pour formuler vos vœux**

**> Jeudi 9 mars 2023**

(23h59 heure de Paris)



Février



Mars



Avril



Mai

## S'inscrire sur Parcoursup

- **Une adresse mail valide et consultée régulièrement :** pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier

*Important : renseignez un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme.*

- **L'INE** (identifiant national élève en lycée général, technologique ou professionnel) ou **INAA** (en lycée agricole) : sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat.

**À noter pour les lycées français à l'étranger :** l'établissement fournit l'identifiant à utiliser pour créer son dossier.

*Conseil aux parents ou tuteurs légaux :* vous pouvez également renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup. Vous pourrez également recevoir des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances.

# Un moteur de recherche des formations plus simple pour visualiser :

- > **Le statut de la formation (public/privé)**
- > **Le nombre de places** en 2023 (à partir du 18 janvier 2023)
- > **Le taux d'accès en 2022**, c'est à dire la proportion de candidats qui ont pu recevoir une proposition d'admission en phase principale  
Ce taux d'accès est désormais déclinable par type de baccalauréat
- > **Des suggestions de formations similaires** pour élargir vos choix

## Filtres

<b>Types d'établissement</b>	-
<input type="checkbox"/> Publics	(11221)
<input type="checkbox"/> Privés sous contrat	(3110)
<input type="checkbox"/> Privés enseignement supérieur	(925)
<input type="checkbox"/> Privés hors contrat	(1337)
<b>Apprentissage</b>	-
<input type="checkbox"/> Formations en apprentissage	(3730)
<input type="checkbox"/> Formations hors apprentissage	(12863)
<b>Types de formation</b>	-
<input type="checkbox"/> BTS - BTSA - BTSM	(8327)
<input type="checkbox"/> C.M.I - Coursus Master en Ingénierie	(71)

Plus de 10 000 formations dans cette zone géographique.

Trier par **Pertinence**

Public  
Université de Franche-Comté - Site de Montbéliard (25)

Licence - Sciences de la vie - Parcours Sciences de la vie et de l'environnement



TAUX D'ACCÈS - 100%

[Voir la formation](#)

Formations similaires +

Public  
Lycée Pre De Cordy (Sarlat-la-Canéda -



## Pour chaque formation, une fiche de présentation organisée en 6 rubriques clés, pour être plus claire, plus riche, plus transparente

- **Découvrir la formation et ses caractéristiques** : le **statut de l'établissement**, les contenus et l'organisation des enseignements, les dispositifs pédagogiques, les **frais de scolarité**, les dates des journées portes ouvertes...
- **Comprendre les critères d'analyse des candidatures** à travers la représentation visuelle des critères définis par les formations (résultats scolaires, compétences et savoir-faire, savoir-être, motivation et cohérence du projet, engagements....) avec leur degré d'importance, ainsi que des conseils pour formuler sa candidature
- **Consulter les modalités de candidature** en particulier les conditions pour candidater, les modalités et calendrier des épreuves écrites/orales prévues par certaines formations sélectives et les éventuels frais associés
- **Accéder aux chiffres clés de la formation** : ils déclinent les résultats de l'admission en 2022 pour vous permettre de mieux anticiper la procédure et les résultats de la phase d'admission. Des indicateurs sont calculés en termes de réussite voire d'insertion professionnelle (pour la majorité des BTS et mentions complémentaires)
- **Connaitre les débouchés professionnels** : possibilités de poursuite d'études
- **Contacté et échanger avec l'établissement** : contacts des référents de la formation, en particulier le référent handicap

# Formuler librement vos vœux sur Parcoursup

- > **Jusqu'à 10 vœux et 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage**
- > Pour des **formations sélectives** (Classes prépa, STS, IUT, écoles, IFSI, IEP...) et **non sélectives** (licences, PPPE ou PASS)
- > **Des vœux qui doivent être motivés** : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive chacun de ses vœux. Il est accompagné par son professeur principal
- > **Des vœux qui n'ont pas besoin d'être classés** : aucune contrainte de hiérarchisation pour éviter toute autocensure
- > **La date de formulation des vœux n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier
- > **Des vœux qui ne sont connus que de vous** : la formation ne connaît que le vœu qui la concerne

**Conseil : diversifiez vos vœux et évitez impérativement de n'en formuler qu'un seul** (en 2022, les candidats ont confirmé 12 vœux en moyenne).

## Focus sur les vœux multiples (1/4)

- > **Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires** (exemple : le vœu multiple BTS « Management commercial opérationnel » qui regroupe toutes les formations de BTS « MCO » à l'échelle nationale).
- > **Un vœu multiple compte pour un vœu** parmi les 10 vœux possibles.
- > **Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent.** Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer.
- > **Sauf exception, il n'y a pas de vœu multiple pour les licences**

**A noter** : Il n'est possible de sélectionner que 5 vœux multiples maximum pour les filières IFSI, orthoptie, audioprothèse et orthophonie qui sont regroupées au niveau territorial.

## Focus sur les vœux multiples (2/4)

Les formations dont le nombre de sous-vœux est limité à 10 par vœu multiple dans la limite de 20 sous-vœux au total :

- > **Les BTS et les BUT** regroupés par **spécialité à l'échelle nationale**
- > **Les DN MADE** regroupés par **mention à l'échelle nationale**
- > **Les DCG** (diplôme de comptabilité et de gestion) regroupés à **l'échelle nationale**
- > **Les classes prépas** regroupées **par voie à l'échelle nationale**
- > **Les EFTS** (Etabl. de Formation en Travail Social) regroupés par **diplôme d'État à l'échelle nationale**
- > **Les DNA** (diplôme national d'art) proposés par les écoles d'art du ministère de la culture regroupés par **mention à l'échelle nationale**

## Focus sur les vœux multiples (3/4)

### Les formations dont le nombre de sous-vœux n'est pas limité :

> **Les IFSI** (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et **les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse** regroupés à l'échelle territoriale.

*Rappel : limitation de 5 vœux multiples maximum par filière*

> **Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management** regroupées en réseau et qui recrutent sur concours commun

> **Le réseau des Sciences Po / IEP** (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) et **Sciences Po / IEP Paris**

> **Les parcours spécifiques "accès santé" (PASS) en Ile-de-France** regroupés à l'échelle régionale

> **Le concours commun des écoles nationales vétérinaires**

## Focus sur les vœux multiples : exemples (4/4)

**Vous demandez un BTS « Métiers de la chimie » dans 7 établissements différents**

→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu (le BTS) et 7 sous-vœux (les établissements) qui sont décomptés dans la limite des 20 sous-vœux autorisés.

**Le regroupement d'instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) de l'Université Paris Saclay propose 7 instituts. Vous demandez 4 instituts au sein de ce regroupement :**

→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu (le regroupement d'IFSI) et 4 sous-vœux (les instituts), qui ne sont pas décomptés.

**A noter** : rassurez-vous, dans votre dossier Parcoursup, un compteur de vœux permet de suivre les vœux multiples et sous-vœux formulés.

## Focus sur le secteur géographique (1/2)

### Pour les formations sélectives (BTS, BUT, IFSI, écoles...)

- > **Il n'y a pas de secteur géographique.** Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent où qu'elles soient, dans leur académie ou en dehors.

### Pour les formations non-sélectives (licences, PPPE, PASS)

- > Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent dans leur académie ou en dehors. Lorsque la licence, le PPPE ou le PASS est très demandé, **une priorité au secteur géographique (généralement l'académie) s'applique** : un pourcentage maximum de candidats résidant en dehors du secteur géographique est alors fixé par le recteur.
- > L'appartenance ou non au secteur est affichée aux candidats. Les pourcentages fixés par les recteurs seront affichés sur Parcoursup avant le début de la phase d'admission.

## Focus sur le secteur géographique (2/2)

**Secteur géographique Ile-de-France** : il n'est fait **aucune distinction** entre les 3 académies de Créteil, Paris et Versailles.

**Par exception, sont considérés comme « résidant dans l'académie » où se situe la licence demandée :**

- > Les candidats qui souhaitent accéder à une mention de licence qui n'est pas dispensée dans leur académie de résidence
- > Les candidats ressortissants français ou ressortissants d'un État membre de l'Union européenne qui sont établis hors de France
- > Les candidats préparant ou ayant obtenu le baccalauréat français au cours de l'année scolaire dans un centre d'examen habilité à l'étranger

- le projet de formation motivé
- les pièces complémentaires demandées par certaines formations
- la rubrique Activités et centres d'intérêt
- la fiche Avenir renseignée par le lycée
- Des informations sur votre parcours spécifique (sections européennes, internationales ou bi-bac) ou votre participation aux cordées de la réussite (seulement si vous le souhaitez)
- Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :
  - **Année de première** : bulletins scolaires et les notes des épreuves anticipées de français et celles au titre du contrôle continu du baccalauréat (pour les lycéens généraux et technologiques)
  - **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1<sup>er</sup> semestre), notes des épreuves terminales des deux enseignements de spécialité (pour les lycéens généraux et technologiques)

Nouveauté 2023 : vos résultats au baccalauréat mieux pris en compte

**Date limite pour compléter votre dossier et confirmer vos vœux**

**> Jeudi 6 avril 2023**

(23h59 heure de Paris)



Mars



Avril



Mai



Juin

## Finaliser son dossier et confirmer vos vœux

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les candidats doivent obligatoirement :

### > Compléter leur dossier :

- > projet de formation motivé pour chaque vœu formulé
- > rubrique « préférence et autres projets »
- > pièces complémentaires demandées par certaines formations
- > rubrique « activités et centres d'intérêt » (facultative)

### > Confirmer chacun de leurs vœux

**Un vœu non confirmé avant le 6 avril 2023 (23h59 - heure de Paris)  
ne sera pas examiné par la formation**

# La phase d'admission principale : 1<sup>er</sup> juin au 13 juillet 2023

- > Avant le démarrage de la phase de la phase d'admission, repensez à vos vœux, à ceux qui vous intéressent vraiment car **il faudra faire un choix.**
- > Les candidats consultent **les réponses des formations le 1<sup>er</sup> juin 2023**
- > **Ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu** : chaque fois qu'un candidat fait un choix entre plusieurs propositions, il libère des places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats en liste d'attente.
- > Les candidats doivent obligatoirement **répondre** à chaque proposition d'admission reçue **avant la date limite indiquée dans leur dossier.** En l'absence de réponse, la proposition est retirée.
- > Parcoursup permet aux candidats de changer d'avis au fur et à mesure des propositions reçues. **Parcoursup permet de conserver les vœux en attente et les candidats peuvent suivre la situation qui évolue en fonction des places libérées.** Des indicateurs seront disponibles pour chaque vœu

# Comment répondre aux propositions d'admission ? (1/2)

- > **Le lycéen reçoit une seule proposition d'admission et il a des vœux en attente :**
  - Il accepte la proposition (ou y renonce). Il peut ensuite indiquer le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver (cette possibilité existe jusqu'au moment de l'archivage des vœux en attente)
  - S'il accepte définitivement la proposition, cela signifie qu'il renonce à tous ses autres vœux. Il consulte alors les modalités d'inscription administrative de la formation acceptée
  
- > **Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission et il a des vœux en attente :**
  - Il ne peut accepter **qu'une seule proposition à la fois**. En faisant un choix entre plusieurs propositions, il libère des places pour d'autres candidats en attente
  - Il peut indiquer le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver
  - S'il accepte définitivement une proposition, cela signifie qu'il renonce aux autres vœux. Il consulte alors les modalités d'inscription administrative de la formation acceptée

## Comment répondre aux propositions d'admission ? (2/2)

### > Le lycéen ne reçoit que des réponses « en attente »

- des indicateurs s'affichent dans son dossier pour chaque vœu en attente et l'aident à suivre sa situation qui évolue jusqu'au 13 juillet 2023 en fonction des places libérées par d'autres candidats

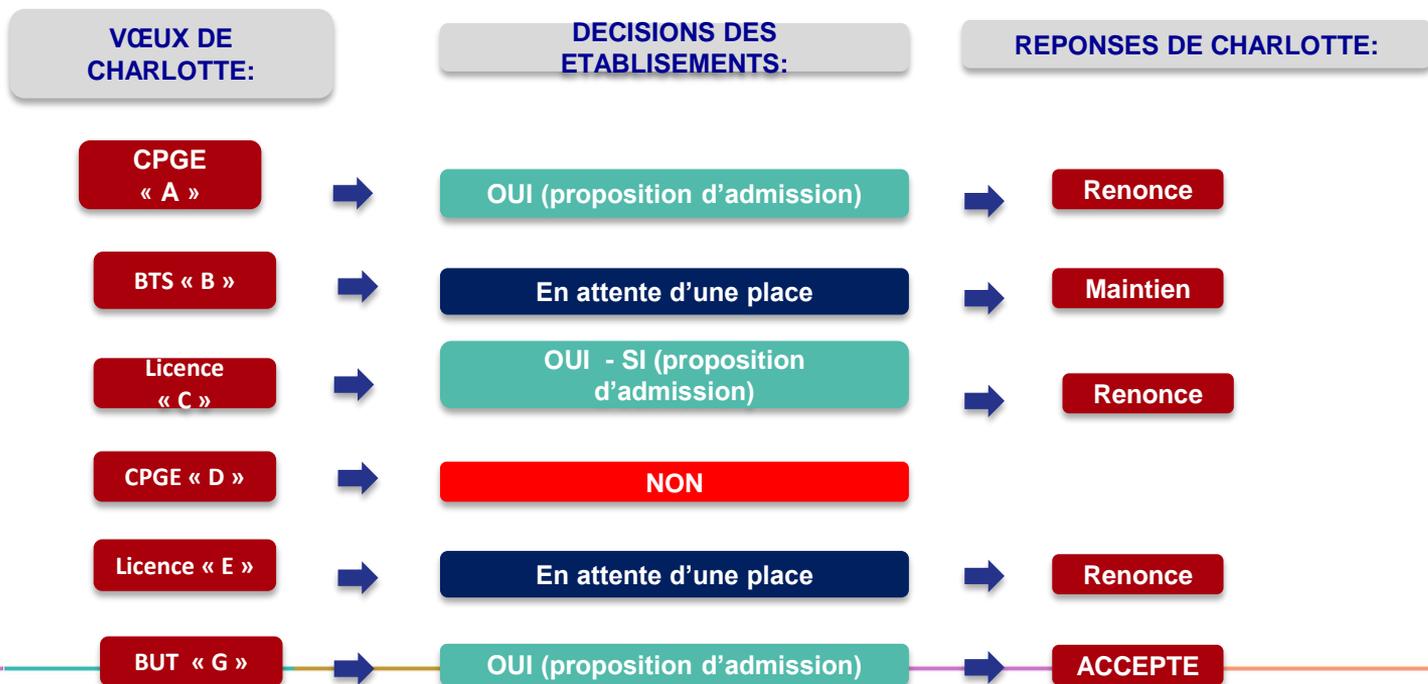
### > Le lycéen ne reçoit que des réponses négatives (dans le cas où il n'a formulé que des vœux pour des formations sélectives)

- dès le 1<sup>er</sup> juin 2023, il peut demander un conseil ou un accompagnement individuel ou collectif dans son lycée ou dans un CIO pour envisager d'autres choix de formation et préparer la phase complémentaire à partir du 15 juin 2023.

**A savoir** : la phase complémentaire permet de formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans des formations qui ont des places vacantes

# L'Exemple de Charlotte, élève de terminale

Charlotte a fait 6 vœux, tous confirmés. Le 1<sup>er</sup> juin, elle prend connaissance des décisions des établissements:



# L'Exemple de Charlotte, élève de terminale

Le 8 juin, le BTS B lui répond:



Si « j'accepte » : je pourrai encore renoncer plus tard

Si « j'accepte définitivement » : mon choix est définitif, je ne peux plus le modifier

# 3

## 1<sup>er</sup> Juin 2023 > 13 Juillet 2023

# Je reçois les réponses des formations et je décide

### JEUDI 1<sup>er</sup> JUIN — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.

Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu. Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

### JEUDI 15 JUIN

La phase d'admission complémentaire est ouverte. Jusqu'au 12 septembre, je peux formuler **jusqu'à 10 nouveaux vœux** dans les formations qui ont encore des places disponibles.



### MARDI 4 JUILLET



Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du bac, si j'ai définitivement accepté une formation, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.

### JEUDI 13 JUILLET — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.

### À PARTIR DU 1<sup>er</sup> JUIN

Accompagnement personnalisé des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).



## **Mme DHUR, Psychologue Education Nationale spécialisée en orientation**

Jours de permanence au lycée : Mercredi toute la journée (prise de RDV via l'ENT)

## **CIO**

45, avenue Thiers, 77000 MELUN

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h, sur RDV

Ouvert pendant les vacances scolaires

**Jours de permanence au CIO : vendredi toute la journée**

## **Les Journées Portes ouvertes des établissements**

Toutes les dates sur les sites « [terminales2022-23.fr](http://terminales2022-23.fr) » et « [parcoursup.fr](http://parcoursup.fr) »

**Le salon des étudiants Grand Paris Sud : samedi 11 février de 13h30 à 18h**

Au Millénaire, Savigny le Temple